

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 89 (1981)

## Buchbesprechung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

GÉRALD ARLETTAZ, *Libéralisme et société dans le Canton de Vaud 1814-1845.*  
Lausanne 1980, 742 p., ill. (*Bibliothèque historique vaudoise*, 67.)

L'ouvrage de Gérald Arlettaz, actuellement archiviste aux Archives fédérales, vient enrichir la collection dirigée par Me C. Martin d'une étude importante sur l'histoire vaudoise de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle; il s'agit d'une thèse de l'Université de Fribourg, publiée en coédition par la *Bibliothèque historique vaudoise* et les Editions universitaires de Fribourg.

L'étude porte sur la période 1814-1845, trente ans durant lesquels se déroule dans le canton de Vaud, comme dans d'autres cantons ou Etats d'Europe, une lutte pour la démocratie politique.

Le propos de l'auteur est de présenter le rapport dialectique existant entre idéologie et société. Une idéologie qui est ici le libéralisme, défini comme une vision du monde, et la société vaudoise, en pleine mutation au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Rapport dialectique qui évolue durant cette période selon que le libéralisme est idéologie de l'opposition ou idéologie au pouvoir, et qui amène l'auteur à définir ce rapport comme une interaction permanente entre les deux éléments.

Cette étude, que Gérald Arlettaz veut du libéralisme et non des libéraux vaudois, ne l'entraîne cependant pas à négliger la pensée et l'action de nombreux hommes politiques, et présente l'avantage de mettre en lumière des individus qui, sans faire partie des grands ténors du libéralisme, n'en sont pas moins très intéressants.

Divisé en quatre parties qui succèdent à une introduction méthodologique fine et pertinente, le livre aborde successivement: la société, l'idéologie libérale, le régime libéral et le radicalisme dans sa marche au pouvoir.

La première partie s'ouvre sur une présentation de la situation démographique du canton par district, rendue très suggestive par les comparaisons qu'elle apporte entre les mouvements naturels et les mouvements migratoires.

L'approche, relativement générale, des structures économiques est enrichie par l'exemplification plus développée de la propriété à Saint-Prex dans le chapitre sur l'agriculture, ou des mines et salines de Bex dans l'industrie. Les pages consacrées au commerce et aux communications font ressortir, à côté de l'amélioration de la production des matières premières, les besoins croissants des Vaudois en produits finis, traduits par un développement des échanges.

Dans son étude sur la société, Gérald Arlettaz distingue, schématiquement, trois groupes: les propriétaires fonciers, la bourgeoisie et le peuple. A propos du premier groupe, il présente une physionomie régionale de la richesse foncière et des transferts de la propriété, par l'examen de l'impôt foncier par district et des droits de mutation. C'est dans les classes bourgeoises (comprenant aussi bien

les manieurs d'argent que les artisans et commerçants ou les professions libérales), exclues du régime politique de la Restauration basé essentiellement sur la propriété foncière, que se recrutent principalement les acteurs et les soutiens de la lutte des libéraux. Enfin, les ouvriers et les domestiques, dont la précarité des conditions d'existence ressort des évaluations salariales et fait d'eux des candidats à l'assistance publique. Un tableau des mœurs, dressé d'après l'enquête de 1829, complète la présentation des groupes sociaux.

L'Etat et le pouvoir politique terminent la description de la société; l'auteur procède à une «lecture concrète» de la constitution de 1814, en décrivant son application, le nombre d'électeurs ou d'éligibles et la composition des pouvoirs.

Une des dynamiques du régime de la Restauration étant l'opposition au mode électoral menée par les libéraux, leur doctrine fait l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage: doctrine du développement économique et social, qui inclut des options dans les domaines les plus divers; de l'utilité publique à l'encouragement de l'industrie, de l'attitude face au Réveil à la volonté de concourir, par la presse politique, à la formation de l'opinion publique, nous avons affaire ici à un programme vaste et complexe, qui justifie bien le terme de «vision du monde» que l'auteur utilise dans son introduction pour définir le libéralisme.

Dans la lutte des libéraux pour l'accession au pouvoir, il faut relever les pages particulièrement intéressantes consacrées aux pétitions, à leurs provenances et au nombre des signatures récoltées, pétitions qui fondaient et soutenaient les motions présentées au Grand Conseil par La Harpe ou Clavel.

La troisième partie est une enquête minutieuse sur la Constituante de 1831 et le travail politique des nouvelles autorités, où l'on retrouve, avec les tentatives de révision du Pacte fédéral, les préoccupations des libéraux vaudois mais aussi des autres cantons en matière de politique nationale.

La quatrième partie est consacrée au radicalisme dans sa marche au pouvoir qui, comme le souligne Arlettaz, fait partie intégrante de son étude, «dans la mesure où il achève la lutte pour la démocratie politique, tout en s'affrontant aux mêmes dilemmes que le libéralisme sur les questions religieuses et économiques notamment».

Une écriture agréable qu'animent de nombreuses citations, un appareil critique adéquat facilitent la lecture et la consultation de cet ouvrage qui met à la disposition du public non seulement une masse considérable d'informations, mais l'exemple d'une recherche nouvelle et stimulante.

FRANÇOISE NICOD

ANNE RADEF, *Lausanne et ses campagnes au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 1980, 333 p.  
(Bibliothèque historique vaudoise, 69.)

«Au niveau de la répartition du sol comme à celui de ses marchés, Lausanne vit au rythme européen.» Nous sommes au XVII<sup>e</sup> siècle et c'est une historienne chevronnée qui lance cette affirmation, bravant ainsi celles de ses prédécesseurs qui voyaient plutôt le domaine vaudois réduit à la petite exploitation et, en

conséquence, resté en dehors de l'évolution générale. En effet, après des années de recherches et de lente maturation, Anne Radeff offre un morceau d'histoire à sa ville d'adoption: *Lausanne et ses campagnes au XVII<sup>e</sup> siècle*. Ce n'est pas un lieu ni une époque privilégiée, ce n'est pas l'histoire de hauts faits, ce n'est pas non plus, et il s'en faut, un texte aride et rébarbatif. C'est plutôt le reflet d'une société, formée d'individus inégaux en droits et en biens, que l'auteur aurait tant désiré connaître jusqu'au dernier.

Et cette société façonne l'espace dans lequel elle vit. La production de denrées agricoles, leur prix, d'une part, la lutte entre les «grands», oligarques contre bourgeois affairistes, d'autre part, déterminent aussi la répartition de l'espace et les mutations qui s'opèrent au cours du temps. C'est pourquoi la relation espace-société forme toute la trame de l'ouvrage d'Anne Radeff. L'espace relève de la géographie, le passé d'une société de l'histoire. La géographie dans l'histoire, ou la *Géographie historique*, voilà une synthèse encore peu tentée jusqu'à nos jours.

Le mérite de l'auteur, c'est précisément d'avoir montré la dynamique d'une société à une époque donnée à partir d'éléments purement statiques. Le plan du commissaire Rebeur ne serait resté qu'une belle œuvre d'art graphique du XVII<sup>e</sup> siècle, comme beaucoup d'autres de l'Ancien Régime, conservée aux Archives cantonales, si ces mêmes archives n'avaient pas dévoilé les démêlés que le malheureux commissaire connut avec les autorités lausannoises et bernoises. D'un coup, ce plan se révélait être à la source de graves conflits et il valait la peine d'en savoir plus long...

Il est également intéressant de constater la précocité des ouvrages vaudois de cadastration. D'intérêt primordial, ils servent à déterminer la répartition des surfaces, la taille des propriétés. Ensuite, comme l'explique l'auteur, il fallait «passer d'un plan du XVII<sup>e</sup> siècle à une carte au 10 000<sup>e</sup>, répondant aux exigences du XX<sup>e</sup> siècle». Ajoutons que cette carte est antérieure aux grands bouleversements urbains du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui témoigne du souci de précision, constant d'ailleurs, tout au cours de l'ouvrage. Laissons donc au lecteur le soin de découvrir les conclusions auxquelles les sources d'archives et leurs méthodes d'analyse ont mené l'auteur.

Œuvre de pionnier, agréable à lire, bien documentée, la thèse d'Anne Radeff, émaillée de ces concepts de l'espace qui lui sont si chers, soulève un peu le rideau qui masque encore le passé vaudois et lausannois de l'Ancien Régime.

MICHEL STEINER

Louis JUNOD, *La double vie du pasteur Berne*, Lausanne, Payot 1980, 117 p., ill.  
(Collection *Histoires d'ici*.)

Après nous avoir donné, il y a cinq ans, une édition des *Mémoires inédits de Daniel-Amédée Fornallaz*<sup>1</sup>, le professeur Louis Junod consacre maintenant un

<sup>1</sup>Voir *RHV* 1977, p. 171-172.

petit livre attachant au pasteur Antoine Berne (1743-1797) qui, à côté de ses fonctions officielles dans l'Eglise vaudoise, entretenait un négoce de vin très prospère.

Antoine Berne n'était pas un inconnu pour nous, puisque M. Junod avait fait de ses années à l'Académie de Lausanne le sujet de la leçon inaugurale d'un cours de privat-docent, en 1941<sup>2</sup>. On savait aussi qu'Antoine Berne avait été au nombre des premiers abonnés de la *Feuille d'Avis* de David Duret, en 1767<sup>3</sup>.

M. Junod brosse un portrait à la fois précis et vivant d'Antoine Berne qu'on voit suffragant dans diverses paroisses du Nord vaudois, avant de prendre la charge, en 1780, de celle de Fiez où il finira sa carrière.

Mais ce n'est là qu'un aspect de l'existence d'Antoine Berne. Plus préoccupé, semble-t-il, par son négoce que par son ministère, il se révéla être un homme d'affaires et un commerçant avisé. De bonne heure, il seconda son père, notaire à Grandson, en particulier dans la surveillance de ses vignes et dans la vente de ses vins. Il développa, par la suite, et son domaine et ses affaires, en ayant notamment toute une clientèle dans le canton de Fribourg.

Les pages dans lesquelles M. Junod nous montre le pasteur de Fiez visitant les auberges et les cabarets fribourgeois, leur présentant ses échantillons de vin, prenant des commandes ou faisant maintes tractations ne sont pas les moins intéressantes du livre.

Riche d'évocations de la vie quotidienne vaudoise du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant, le livre de M. Junod apporte des renseignements inédits sur les méthodes commerciales de l'époque, sur les prix et la circulation des marchandises, de même qu'il ouvre des perspectives nouvelles sur les relations d'affaires entre les différentes régions du pays.

J.-P. CHUARD

### *Communiqué*

#### ŒUVRES COMPLÈTES DE BENJAMIN CONSTANT

Réunis du 15 au 19 juillet 1980 à l'occasion du Congrès international de Lausanne et de Coppet, les spécialistes de Benjamin Constant, de Mme de Staël et du Groupe de Coppet ont approuvé le projet présenté par l'Association Benjamin-Constant de préparer l'édition des œuvres complètes de Constant.

Un comité provisoire a été chargé d'examiner les conditions du succès de l'entreprise et de réunir les instruments scientifiques qui pourront permettre de l'engager.

Les spécialistes sont partis des considérations suivantes:

Depuis plusieurs années, la vie et l'œuvre de Benjamin Constant suscitent un intérêt qui va croissant. Ce ne sont pas seulement les éditions d'*Adolphe* qui

<sup>2</sup> LOUIS JUNOD, *Antoine Berne à l'Académie de Lausanne*, dans *Etudes de Lettres* 1941, p. 12-33. Voir aussi *RHV* 1941, p. 141.

<sup>3</sup> *Deux cents ans de vie et d'histoire vaudoises, la Feuille d'Avis de Lausanne de 1762 à 1962*, Lausanne 1962, p. 31.

se multiplient. Des secteurs jusqu'ici peu explorés de la pensée de Constant ont fait l'objet de travaux d'envergure. De copieux recueils ont paru qui rassemblent systématiquement son œuvre de publiciste. Des pans entiers de sa correspondance ont été mis au jour. De très nombreux articles de revues sont venus apporter en outre des inédits curieux, des précisions biographiques, des interprétations nouvelles. La publication toute récente de plusieurs bibliographies, l'élaboration en cours d'un répertoire de sa correspondance, le lancement d'une revue qui lui est entièrement consacrée sont autant d'indices de ce regain d'intérêt que Constant partage d'ailleurs avec les autres membres du Groupe de Coppet.

Ce foisonnement est réjouissant, mais le moment vient où il faut lier la gerbe. Le travail individuel en ordre dispersé a d'ailleurs ses limites. Les connasseurs de Constant savent bien, par exemple, que les problèmes ardus que pose la datation des manuscrits de ses œuvres et de sa correspondance exigent une coordination et un travail d'équipe. C'est pourquoi l'Association Benjamin-Constant a estimé qu'il était de son devoir de saisir l'occasion qu'offrait le colloque marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Benjamin Constant pour lancer l'idée et, si possible, mettre sur pied le projet d'une édition collective et critique des œuvres complètes de B. Constant.

Un tel projet ne pouvait se concevoir tant qu'une partie des manuscrits connus de Benjamin Constant restait inaccessible. Or, depuis cinq ans, l'embargo qui pesait sur le «second fonds Constant» de la Bibliothèque de Lausanne est levé — et la Bibliothèque nationale, à Paris, qui est avec celle de Lausanne la plus riche en manuscrits Constant, a fait récemment l'acquisition du fonds Mistler (ancien fonds Monamy-Dobrée) qui est en voie de catalogage et pourra désormais être consulté sans restriction lui aussi. Le moment paraît donc bien choisi pour entreprendre une édition savante qui tienne compte de l'ensemble des manuscrits parvenus jusqu'à nous.

Il s'agira d'une entreprise de longue haleine: l'œuvre publiée étant aussi abondante que diverse, la correspondance considérable et les inédits importants. La publication de l'œuvre elle-même devrait d'ailleurs être précédée par l'élaboration de certains instruments de travail qui font défaut, tels un répertoire systématique des manuscrits de Constant, une chronologie critique de sa vie et de ses œuvres, une iconographie.

L'Institut Benjamin-Constant, récemment créé à l'Université de Lausanne, a d'ores et déjà accepté de prêter son concours. La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne approuve le lancement du projet. Certaines maisons d'édition ont manifesté de l'intérêt pour une telle entreprise. Il s'agit pour l'heure de rassembler les forces et de mettre sur pied un programme général de travail et de financement.

Toutes communications et demandes de renseignement peuvent être adressées à:

Institut Benjamin-Constant  
3, place Chauderon  
CH 1003 LAUSANNE